



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 6 décembre 2021

Communiqué de presse

Manifestation agricole mercredi 8 décembre 2021 : des perturbations importantes de la circulation et dans le fonctionnement de certains services sont attendues

A l'appel de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et des Jeunes Agriculteurs (JA), un rassemblement d'agriculteurs est prévu le mercredi 8 décembre à compter de 9h00 à Montauban.

Des perturbations importantes du trafic routier sont attendues dans et autour de Montauban.

Pour la zone concernée, la préfète de Tarn-et-Garonne conseille aux usagers de différer leurs déplacements, de privilégier le télétravail et d'éviter, dans la mesure du possible, de se rendre en centre-ville si ce déplacement n'est pas indispensable ce jour-là. Les commerçants du centre-ville sont invités à aménager les horaires d'ouverture.

Celles et ceux qui ne peuvent reporter leur déplacement veilleront à se conformer aux restrictions de circulation et de stationnement en ville et sur les itinéraires de déviation mis en place.

Le stationnement et la circulation sont interdits dans plusieurs rues de Montauban

Pour des raisons de sécurité, **la circulation sera interdite** le mercredi 8 décembre à partir de 8h00 et jusqu'à la fin de la manifestation :

- place du Maréchal Foch,
- allées de l'Empereur,
- allées Mortarieu,
- avenue Gambetta (section place Alexandre 1^{er} jusqu'à la place foch) ;
- place du Coq
- rue de la République
- Rue Michelet
- quai Montmurat
- quai de Verdun
- rue des capucins
- rue du Jeu de Paume
- rue de l'Hôtel de ville
- et rue Sainte Claire

Par ailleurs, **le stationnement sera interdit du mardi 7 décembre à 18h00 au 8 décembre jusqu'à la fin de la manifestation** dans les rues suivantes :

- rue Sainte-Claire
- quai de Verdun

- quai Montmurat
- allées Mortarieu
- allées de l'Empereur
- place du Maréchal Foch
- rue de l'Hôtel de ville,
- rue Notre Dame,
- rue du Docteur Lacaze,
- avenue de Gambetta (section place Alexandre 1^{er} jusqu'à la place du Maréchal Foch) ;
- faubourg Lacapelle (de la place Foch jusqu'au n°100 faubourg Lacapelle).

La circulation pourra être interrompue et déviée ponctuellement sur divers axes routiers au cours de la journée au regard du déroulement de la manifestation.

Le détail des voies concernées sera communiqué et mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dès que possible.

Certains établissements scolaires seront fermés.

Les parents sont invités à se rapprocher du directeur d'établissement pour connaître les dispositions prises le 8 décembre.

Fermeture exceptionnelle de certains services au public

La préfecture et la direction départementale des territoires seront exceptionnellement fermées au public.

Conseils aux usagers

Les usagers sont invités à se tenir informés de la situation en consultant :

- le site des services de l'État : www.tarn-et-garonne.gouv.fr
- Twitter : @Prefet_82
- Facebook : Préfet de Tarn-et-Garonne
- le site de la mairie de Montauban : www.montauban.com
- et pour le réseau autoroutier :
 - Radio VINCI Autoroutes (107.7)
 - Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
 - Le site internet www.vinci-autoroutes.com
 - Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A89Trafic ; @A7Trafic ; @A64Trafic ; @A20Trafic.